

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

RUBRIQUE 1 DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ

Boralex Inc. (« **Boralex** » ou la « **Société** »)
36, rue Lajeunesse
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

RUBRIQUE 2 DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 28 novembre 2019.

RUBRIQUE 3 COMMUNIQUÉ

Un communiqué a été déposé sur SEDAR et diffusé par l'entremise d'une agence de nouvelles reconnue le 28 novembre 2019.

RUBRIQUE 4 RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 28 novembre 2019, Boralex a annoncé la clôture d'un refinancement de la quasi-totalité de ses parcs éoliens en exploitation en France pour un montant de 1,7 milliard \$ (1,1 milliard €), réparti sur trois conventions de crédit échéant respectivement en 2034, 2036 et 2040.

RUBRIQUE 5 DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 28 novembre 2019, Boralex a annoncé la clôture d'un refinancement de la quasi-totalité de ses parcs éoliens en exploitation en France pour un montant de 1,7 milliard \$ (1,1 milliard €), réparti sur trois conventions de crédit échéant respectivement en 2034, 2036 et 2040.

La transaction dégage immédiatement des ressources financières d'un montant total de plus de 178 M\$ (123 M€), lequel résulte principalement du regroupement des actifs qui étaient auparavant financés individuellement et répartis sur 30 conventions de crédit. Ce montant sera appliqué en réduction de la facilité de crédit corporative existante de Boralex procurant ainsi une plus grande capacité à financer le développement de projets futurs pour l'ensemble de la Société.

En plus du montant libéré sur la facilité de crédit corporative, le financement inclut une tranche de 200 M\$ (140 M€) destinée à la construction de projets à court terme. Enfin, une tranche de financement additionnelle de 180 M\$ (125 M€) pouvant être utilisée pour financer la construction de projets futurs est prévue au début 2020 après avoir finalisé la documentation nécessaire. Au-delà des bénéfices liés à des conditions de marché plus favorables, cette nouvelle tranche rotative permettra d'accélérer le développement de futurs projets pour Boralex. Une fois construits, ces projets seront ajoutés au portefeuille d'actifs bénéficiant des termes de ce refinancement.

Boralex a réussi par le biais de ce refinancement à réduire de 95 points de base le taux moyen d'emprunt de ces actifs et projets. Celui-ci est ainsi passé de 2,70 % à 1,75 %.

RUBRIQUE 6 APPLICATION DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 7.1 DU RÈGLEMENT 51-102

Sans objet.

RUBRIQUE 7 INFORMATION OMISE

Sans objet.

RUBRIQUE 8 MEMBRE DE LA HAUTE DIRECTION

Pour toute demande concernant la présente déclaration de changement important, veuillez communiquer avec Pascal Hurtubise, vice-président, chef des affaires juridiques et secrétaire corporatif de Boralex, au 514 985-1349.

RUBRIQUE 9 DATE DE LA DÉCLARATION

Le 8 décembre 2019.